

# COÛT DE LA COTISATION SELON LA DATE D'OBTENTION DU PERMIS ET LA SITUATION DU CANDIDAT

## Physiothérapeute

DATE D'OBTENTION DU PERMIS	SITUATION DU CANDIDAT	COTISATION	FONDS DE RECHERCHE CLINIQUE EN PHYSIOTHÉRAPIE	ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE (TAXES NON APPLICABLES)	CONTRIBUTION OBLIGATOIRE AU FINANCEMENT DE L'OFFICE DES PROFESSIONS (TAXES NON APPLICABLES)	TPS (5 %)	TVQ (9,975%)	MONTANT TOTAL
Avril, mai, et juin 2024	Membre régulier qui exercera en milieu privé <b>ou</b> en milieu privé et public <b>ou</b> sans emploi	578,34 \$	15,00 \$	65,40 \$	29,50 \$	29,67 \$	59,19 \$	<b>777,10 \$</b>
	Membre régulier qui exercera uniquement en milieu public avec assurance de l'Ordre	578,34 \$	15,00 \$	11,99 \$	29,50 \$	29,67 \$	59,19 \$	<b>723,69 \$</b>
Juillet 2024	Membre régulier qui exercera en milieu privé <b>ou</b> en milieu privé et public <b>ou</b> sans emploi	433,80 \$	15,00 \$	65,40 \$	29,50 \$	22,44 \$	44,77 \$	<b>610,91 \$</b>
	Membre régulier qui exercera uniquement en milieu public avec assurance de l'Ordre	433,80 \$	15,00 \$	11,99 \$	29,50 \$	22,44 \$	44,77 \$	<b>557,50 \$</b>

## COÛT DE LA COTISATION SELON LA DATE D'OBTENTION DU PERMIS ET LA SITUATION DU CANDIDAT

### Physiothérapeute

DATE D'OBTENTION DU PERMIS	SITUATION DU CANDIDAT	COTISATION	FONDS DE RECHERCHE CLINIQUE EN PHYSIOTHÉRAPIE	ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE (TAXES NON APPLICABLES)	CONTRIBUTION OBLIGATOIRE AU FINANCEMENT DE L'OFFICE DES PROFESSIONS (TAXES NON APPLICABLES)	TPS (5 %)	TVQ (9,975%)	MONTANT TOTAL
Août 2024	Membre régulier qui exercera en milieu privé <b>ou</b> en milieu privé et public <b>ou</b> sans emploi	385,60 \$	15,00 \$	65,40 \$	29,50 \$	20,03 \$	39,96 \$	<b>555,49 \$</b>
	Membre régulier qui exercera uniquement en milieu public avec assurance de l'Ordre	385,60 \$	15,00 \$	11,99 \$	29,50 \$	20,03 \$	39,96 \$	<b>502,08 \$</b>
Septembre 2024	Membre régulier qui exercera en milieu privé <b>ou</b> en milieu privé et public <b>ou</b> sans emploi	337,40 \$	15,00 \$	65,40 \$	29,50 \$	17,62 \$	35,15 \$	<b>500,10 \$</b>
	Membre régulier qui exercera uniquement en milieu public avec assurance de l'Ordre	337,40 \$	15,00 \$	11,99 \$	29,50 \$	17,62 \$	35,15 \$	<b>446,69 \$</b>

## COÛT DE LA COTISATION SELON LA DATE D'OBTENTION DU PERMIS ET LA SITUATION DU CANDIDAT

### Physiothérapeute

DATE D'OBTENTION DU PERMIS	SITUATION DU CANDIDAT	COTISATION	FONDS DE RECHERCHE CLINIQUE EN PHYSIOTHÉRAPIE	ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE (TAXES NON APPLICABLES)	CONTRIBUTION OBLIGATOIRE AU FINANCEMENT DE L'OFFICE DES PROFESSIONS (TAXES NON APPLICABLES)	TPS (5 %)	TVQ (9,975%)	MONTANT TOTAL
Octobre 2024	Membre régulier qui exercera en milieu privé <b>ou</b> en milieu privé et public <b>ou</b> sans emploi	289,20 \$	15,00 \$	65,40 \$	29,50 \$	15,21 \$	30,34 \$	<b>444,65 \$</b>
	Membre régulier qui exercera uniquement en milieu public avec assurance de l'Ordre	289,20 \$	15,00 \$	11,99 \$	29,50 \$	15,21 \$	30,34 \$	<b>391,24 \$</b>
Novembre 2024	Membre régulier qui exercera en milieu privé <b>ou</b> en milieu privé et public <b>ou</b> sans emploi	241,00 \$	15,00 \$	65,40 \$	29,50 \$	12,80 \$	25,54 \$	<b>389,24 \$</b>
	Membre régulier qui exercera uniquement en milieu public avec assurance de l'Ordre	241,00 \$	15,00 \$	11,99 \$	29,50 \$	12,80 \$	25,54 \$	<b>335,83 \$</b>

## COÛT DE LA COTISATION SELON LA DATE D'OBTENTION DU PERMIS ET LA SITUATION DU CANDIDAT

### Physiothérapeute

DATE D'OBTENTION DU PERMIS	SITUATION DU CANDIDAT	COTISATION	FONDS DE RECHERCHE CLINIQUE EN PHYSIOTHÉRAPIE	ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE (TAXES NON APPLICABLES)	CONTRIBUTION OBLIGATOIRE AU FINANCEMENT DE L'OFFICE DES PROFESSIONS (TAXES NON APPLICABLES)	TPS (5 %)	TVQ (9,975%)	MONTANT TOTAL
Décembre 2024	Membre régulier qui exercera en milieu privé <b>ou</b> en milieu privé et public <b>ou</b> sans emploi	192,80 \$	15,00 \$	65,40 \$	29,50 \$	10,39 \$	20,73 \$	<b>333,82 \$</b>
	Membre régulier qui exercera uniquement en milieu public avec assurance de l'Ordre	192,80 \$	15,00 \$	11,99 \$	29,50 \$	10,39 \$	20,73 \$	<b>280,41 \$</b>
Janvier 2025	Membre régulier qui exercera en milieu privé <b>ou</b> en milieu privé et public <b>ou</b> sans emploi	144,60 \$	15,00 \$	65,40 \$	29,50 \$	7,98 \$	15,92 \$	<b>278,40 \$</b>
	Membre régulier qui exercera uniquement en milieu public avec assurance de l'Ordre	144,60 \$	15,00 \$	11,99 \$	29,50 \$	7,98 \$	15,92 \$	<b>224,99 \$</b>

## COÛT DE LA COTISATION SELON LA DATE D'OBTENTION DU PERMIS ET LA SITUATION DU CANDIDAT

### Physiothérapeute

DATE D'OBTENTION DU PERMIS	SITUATION DU CANDIDAT	COTISATION	FONDS DE RECHERCHE CLINIQUE EN PHYSIOTHÉRAPIE	ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE (TAXES NON APPLICABLES)	CONTRIBUTION OBLIGATOIRE AU FINANCEMENT DE L'OFFICE DES PROFESSIONS (TAXES NON APPLICABLES)	TPS (5 %)	TVQ (9,975%)	MONTANT TOTAL
Février 2025*	Membre régulier qui exercera en milieu privé <b>ou</b> en milieu privé et public <b>ou</b> sans emploi	96,40 \$	15,00 \$	65,40 \$	29,50 \$	5,57 \$	11,11 \$	<b>222,98 \$</b>
	Membre régulier qui exercera uniquement en milieu public avec assurance de l'Ordre	96,40 \$	15,00 \$	11,99 \$	29,50 \$	5,57 \$	11,11 \$	<b>169,57 \$</b>
Mars 2025*	Membre régulier qui exercera en milieu privé <b>ou</b> en milieu privé et public <b>ou</b> sans emploi	48,20 \$	15,00 \$	65,40 \$	29,50 \$	3,16 \$	6,30 \$	<b>167,56 \$</b>
	Membre régulier qui exercera uniquement en milieu public avec assurance de l'Ordre	48,20 \$	15,00 \$	11,99 \$	29,50 \$	3,16 \$	6,30 \$	<b>114,15 \$</b>

\* Le candidat qui obtient un permis en février ou mars, doivent prévoir que son permis sera valide pour une très courte période, soit, jusqu'au 31 mars et qu'il devra procéder au renouvellement de son inscription pour la prochaine année, au plus tard le 31 mars.